

14 Juillet 2024

Mesdames, Messieurs, je vous remercie d'être présents avec nous en ce 14 juillet, où le peuple français commémore la fin du régime de la monarchie, symbolisée par la prise de la Bastille, et nous nous souvenons de la première fête de la Fédération, le 14 juillet 1790, journée historique d'accomplissement de l'unité nationale, symbole de l'union fraternelle de toutes les parties de la France et de tous les citoyens français dans la liberté et l'égalité.

Nous célébrons aujourd'hui notre République. La République, c'est notre patrimoine commun à tous, peuple français. C'est le régime politique que les révolutionnaires ont instauré pour que le peuple soit entendu et qu'il soit même souverain, tout le peuple. Bien sûr, entre 1789 et 2024, la République a évolué, par exemple le suffrage s'est élargi pour devenir réellement universel, à condition d'avoir atteint la majorité de 18 ans actuellement.

Les symboles de la République se sont constitués au cours de ces 235 années qui nous séparent de la Révolution Française : la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme proclamée en 1789, le drapeau tricolore (depuis 1830), l'hymne de la Marseillaise (choisie en 1795 et confirmée en 1879), la devise républicaine « Liberté, Egalité, Fraternité » (en 1880). Ces symboles nous appartiennent à nous, toutes et tous, peuple français, quelles que soient nos convictions.

En 1789, c'est la création de la première assemblée nationale, la première fois que le peuple français désigne ses représentants. C'est la fin du pouvoir absolu du Roi, les lois sont conçues par ceux qui représentent le peuple. Ceci est une victoire de la Révolution Française qui a structuré notre république, celle qui nous régit encore en 2024. Des centaines de milliers de personnes sont mortes pour construire et imposer cet idéal républicain.

Désormais, depuis donc 235 ans (sauf quelques courtes périodes de suspension), en France, république laïque, le peuple est souverain .... Libres, égaux et fraternels, les citoyens Français décident, par la volonté exprimée du plus grand nombre, des orientations de leur communauté nationale de destin ainsi que des personnes auxquelles ils confient la gestion de leurs affaires communes.

Nous pouvons donc bien sentir l'importance de cette Assemblée nationale, de ces députés : l'Assemblée nationale est un pilier de notre République, voulu par les révolutionnaires.

Le 30 juin et le 07 juillet dernier, nous avons été appelés une nouvelle fois à désigner ces députés qui nous représentent, pce que le Président de la République a dissous l'Assemblée désignée en 2022, dans le calendrier normal désormais du quinquennat, dans la foulée de l'élection présidentielle.

Après de nombreuses séries d'élections où l'on voyait la participation citoyenne diminuer, cette année la participation a fortement augmenté pour atteindre presque 70% de participation tant au 1<sup>o</sup> Tour qu'au 2<sup>o</sup> Tour. C'est une satisfaction.

Mais est-ce aussi le signe d'un risque grave d'atteinte à cette République ? Personnellement, je le pense. Le peuple s'est levé pour défendre son régime qui risque, dans les temps à venir, nous le constatons, d'être remis en cause et attaqué. Tous les partis ne sont pas égaux sur ce point-là.

Notre régime républicain fonde l'ensemble du fonctionnement de notre société française, de notre Etat. Nous pouvons tous avoir des avis différents sur la conduite du Pays, nous pouvons avoir des oppositions politique, c'est la force de notre pluralisme et de notre démocratie de débat, mais tout le monde doit respecter et rester dans le cadre de la République. Toute atteinte de la République se fera forcément au détriment du peuple, c'est une certitude. La République est la garantie du peuple. Sa destruction est la garantie d'un peuple lésé.

Nous tenons notre citoyenneté française de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789, du Préambule de la Constitution de 1946 et de la Constitution du 4 octobre 1958 :

- La Déclaration des Droits de l'Homme, donc : dès son article 1<sup>er</sup>, il est dit que « *Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits* » ... **Dans son article 1<sup>er</sup> !**
- La Constitution Française de la V<sup>o</sup> République Dans son article 1<sup>er</sup>, il est défini que « *la France est une République indivisible, laïque, démocratique, sociale. Elle assure l'égalité devant la Loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion.* » ... **Dans son article 1<sup>er</sup> !**

Je crois sincèrement qu'il est essentiel de commémorer chaque année le 14 Juillet et nos valeurs Républicaines. Mais il ne suffit pas simplement de les rappeler, de les expliquer, les mettre en exergue une fois par an. Nous devons les incarner et les défendre tous les jours, nous devons effectuer nos choix en fonction de sa préservation ... et puis, ne soyons pas timides et mièvres : expliquons comment on les porte, comment elles nous nourrissent, expliquons ce qui nous inspire quand on porte un projet. C'est ainsi qu'on défendra le plus fort ces valeurs, à une époque où nous craignons toutes les atteintes qui y sont portées, par celles et ceux qui n'ont pas ces valeurs chevillées en elles et en eux.

VIVE LA REPUBLIQUE FRANCAISE